



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-103921>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-103921**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SPM - DSAF

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de maintenance et d'exploitation des bâtiments occupés par certains services et entités relevant du périmètre budgétaire des services de la Première ministre et des entités associées par convention.

Description : Prestations de maintenance et d'exploitation des bâtiments occupés par certains services et entités relevant du périmètre budgétaire des services de la Première ministre et des entités associées par convention.

Identifiant de la procédure : 21e01a87-e391-478b-a9c8-a31ab5130431

Avis précédent : 782027-2023

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 41,075,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC) et Plomberie

Description : Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC) et Plomberie

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/09/2024

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,035,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses. Il s'agit d'un accord-cadre de services, mono-attributaire, exécuté par l'émission de bons de commande conformément aux articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 6 017 500 euros HT (période initiale - 24 mois) et de 3 008 750 euros HT (chaque période de reconduction - 12 mois). Modalités selon lesquelles le contrat peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi à solliciter à l'adresse suivante : SPM - DSAF - SDPAFI - BAM - 20 avenue de Ségur - TSA 70723, 75334, Paris Cedex 07 ; courriel : bam.oe@pm.gouv.fr ; tél: (+33) 1 42 75 80 00.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère A1 : Qualité de la stratégie de maintenance et d'exploitation (20 points) Description des méthodes et moyens mis en place pour le déploiement du marché, le démarrage de la maintenance et la qualité du

calendrier prévisionnel associé (6 points) - Projet de plan de réversibilité et qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Organisation, processus et gammes des opérations de maintenance préventive et corrective (dont plan de maintenance détaillé, part du préventif et du correctif, gestion des interventions et dépannages, gammes de maintenance) (8 points) Sous-critère A2 : Qualité et pertinence de l'organisation des moyens humains (20 points) - Composition des équipes spécifiquement dédiées et qualité des profils proposés et pilotage des équipes et gestion de la sous-traitance (8 points) - Organisation de l'astreinte et des relais (6 points) - Moyens mis en place pour pérenniser les effectifs alloués aux sites et plans de montée en compétence et connaissance des techniciens (6 points) Sous-critère A3 : Qualité du suivi des prestations (10 points) - Engagements de résultats sur les indicateurs (4 points) - Moyens techniques et technologiques mis en oeuvre pour suivre les prestations (GMAO, système de reporting, outils complémentaire de suivi de maintenance, traçabilité etc.) (3 points) - Supports documentaires et exemples de livrables (cahiers de maintenance, carnets de bords, fiches d'entretien, ...) (3 points) Sous-critère A4 : Démarche environnementale (10 points) - Durabilité et qualité des fournitures et pièces et gestion des déchets dans le cadre des prestations de maintenance (5 points) - Inscription dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale dans les perspectives d'évolution du parc à maintenir (5 points)

Valeur fixe (total) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse de chaque DQE - Analyse du DQE n°1 - Recouvrement, prise en charge et réversibilité (5 points) - Analyse du DQE n°2 - Maintenance annuelle récurrente (20 points) - Analyse du DQE n°3 - Interventions (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°4 - Pièces de rechange (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°5 - Achat de prestations (Prestations subsidiaires) (4 points) - Analyse du DQE n°6 - Outils GMAO (Prestations subsidiaires) (1 point)

Valeur fixe (total) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : SPM - DSAF

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Électricité (Courants fort et faible)

Description : Électricité (Courants fort et faible)

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/09/2024

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 13,418,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses. Il s'agit d'un accord-cadre de services, mono-attributaire, exécuté par l'émission de bons de commande conformément aux articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 6 709 000 euros HT (période initiale - 24 mois) et de 3 354 500 euros HT (chaque période de reconduction - 12 mois). Modalités selon lesquelles le contrat peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi à solliciter à l'adresse suivante : SPM - DSAF - SDPAFI - BAM - 20 avenue de Ségur - TSA 70723, 75334, Paris Cedex 07 ; courriel : bam.oe@pm.gouv.fr ; tél: (+33) 1 42 75 80 00.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Qualité

Description : Sous-critère A1 : Qualité de la stratégie de maintenance et d'exploitation (20 points) Description des méthodes et moyens mis en place pour le déploiement du marché, le démarrage de la maintenance et la qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Projet de plan de réversibilité et qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Organisation, processus et gammes des opérations de maintenance préventive et corrective (dont plan de maintenance détaillé, part du préventif et du correctif, gestion des interventions et dépannages, gammes de maintenance) (8 points) Sous-critère A2 : Qualité et pertinence de l'organisation des moyens humains (20 points) - Composition des équipes spécifiquement dédiées et qualité des profils proposés et pilotage des équipes et gestion de la sous-traitance (8 points) - Organisation de l'astreinte et des relais (6 points) - Moyens mis en place pour pérenniser les effectifs alloués aux sites et plans de montée en compétence et connaissance des techniciens (6 points) Sous-critère A3 : Qualité du suivi des prestations (10 points) - Engagements de résultats sur les indicateurs (4 points) - Moyens techniques et technologiques mis en oeuvre pour suivre les prestations (GMAO, système de reporting, outils complémentaire de suivi de maintenance, traçabilité etc.) (3 points) - Supports documentaires et exemples de livrables (cahiers de maintenance, carnets de bords, fiches d'entretien, ...) (3 points) Sous-critère A4 : Démarche environnementale (10 points) - Durabilité et qualité des fournitures et pièces et gestion des déchets dans le cadre des prestations de maintenance (5 points) - Inscription dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale dans les perspectives d'évolution du parc à maintenir (5 points)

Valeur fixe (total) : 60

Critère :**Type :** Prix

Description : Analyse de chaque DQE - Analyse du DQE n°1 - Recouvrement, prise en charge et réversibilité (5 points) - Analyse du DQE n°2 - Maintenance annuelle récurrente (20 points) - Analyse du DQE n°3 - Interventions (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°4 - Pièces de rechange (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°5 - Achat de prestations (Prestations subsidiaires) (4 points) - Analyse du DQE n°6 - Outils GMAO (Prestations subsidiaires) (1 point)

Valeur fixe (total) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : SPM - DSAF

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Détection et protection incendie (SSI et ELI)

Description : Détection et protection incendie (SSI et ELI)

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/09/2024

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,011,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses. Il s'agit d'un accord-cadre de services, mono-attributaire, exécuté par l'émission de bons de commande conformément aux articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 3 505 500 euros HT (période initiale - 24 mois) et de 1 752 750

euros HT (chaque période de reconduction - 12 mois). Modalités selon lesquelles le contrat peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi à solliciter à l'adresse suivante : SPM - DSAF - SDPAFI - BAM - 20 avenue de Ségur - TSA 70723, 75334, Paris Cedex 07 ; courriel : bam.oe@pm.gouv.fr ; tél: (+33) 1 42 75 80 00.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère A1 : Qualité de la stratégie de maintenance et d'exploitation (20 points) Description des méthodes et moyens mis en place pour le déploiement du marché, le démarrage de la maintenance et la qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Projet de plan de réversibilité et qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Organisation, processus et gammes des opérations de maintenance préventive et corrective (dont plan de maintenance détaillé, part du préventif et du correctif, gestion des interventions et dépannages, gammes de maintenance) (8 points) Sous-critère A2 : Qualité et pertinence de l'organisation des moyens humains (20 points) - Composition des équipes spécifiquement dédiées et qualité des profils proposés et pilotage des équipes et gestion de la sous-traitance (8 points) - Organisation de l'astreinte et des relais (6 points) - Moyens mis en place pour pérenniser les effectifs alloués aux sites et plans de montée en compétence et connaissance des techniciens (6 points) Sous-critère A3 : Qualité du suivi des prestations (10 points) - Engagements de résultats sur les indicateurs (4 points) - Moyens techniques et technologiques mis en oeuvre pour suivre les prestations (GMAO, système de reporting, outils complémentaire de suivi de maintenance, traçabilité etc.) (3 points) - Supports documentaires et exemples de livrables (cahiers de maintenance, carnets de bords, fiches d'entretien, ...) (3 points) Sous-critère A4 : Démarche environnementale (10 points) - Durabilité et qualité des fournitures et pièces et gestion des déchets dans le cadre des prestations de maintenance (5 points) - Inscription dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale dans les perspectives d'évolution du parc à maintenir (5 points)

Valeur fixe (total) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse de chaque DQE - Analyse du DQE n°1 - Recouvrement, prise en charge et réversibilité (5 points) - Analyse du DQE n°2 - Maintenance annuelle récurrente (20 points) - Analyse du DQE n°3 - Interventions (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°4 - Pièces de rechange (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°5 - Achat de prestations (Prestations subsidiaires) (4 points) - Analyse du DQE n°6 - Outils GMAO (Prestations subsidiaires) (1 point)

Valeur fixe (total) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être

exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : SPM - DSAF

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Ouvertures motorisées, portes et portail automatiques

Description : Ouvertures motorisées, portes et portail automatiques

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50710000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques et mécaniques de bâtiment

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/09/2024

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,338,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses. Il s'agit d'un accord-cadre de services, mono-attributaire, exécuté par l'émission de bons de commande conformément aux articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 669 000 euros HT (période initiale - 24 mois) et de 834 500 euros HT (chaque période de reconduction - 12 mois). Modalités selon lesquelles le contrat peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi à solliciter à l'adresse suivante : SPM - DSAF - SDPAFI - BAM - 20 avenue de Ségur - TSA 70723, 75334, Paris Cedex 07 ; courriel : bam.oe@pm.gouv.fr ; tél: (+33) 1 42 75 80 00.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère A1 : Qualité de la stratégie de maintenance et d'exploitation (20 points) Description des méthodes et moyens mis en place pour le déploiement du marché, le démarrage de la maintenance et la qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Projet de plan de réversibilité et qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Organisation, processus et gammes des opérations de maintenance préventive et corrective (dont plan de maintenance détaillé, part du préventif et du correctif, gestion des interventions et dépannages, gammes de maintenance) (8 points) Sous-critère A2 : Qualité et pertinence de l'organisation des moyens humains (20 points) - Composition des équipes spécifiquement dédiées et qualité des profils proposés et pilotage des équipes et gestion de la sous-traitance (8 points) - Organisation de l'astreinte et des relais (6 points) - Moyens mis en place pour pérenniser les effectifs alloués aux sites et plans de montée en compétence et connaissance des techniciens (6 points) Sous-critère A3 : Qualité du suivi des prestations (10 points) - Engagements de résultats sur les indicateurs (4 points) - Moyens techniques et technologiques mis en oeuvre pour suivre les prestations (GMAO, système de reporting, outils complémentaire de suivi de maintenance, traçabilité etc.) (3 points) - Supports documentaires et exemples de livrables (cahiers de maintenance, carnets de bords, fiches d'entretien, ...) (3 points) Sous-critère A4 : Démarche environnementale (10 points) - Durabilité et qualité des fournitures et pièces et gestion des déchets dans le cadre des prestations de maintenance (5 points) - Inscription dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale dans les perspectives d'évolution du parc à maintenir (5 points)

Valeur fixe (total) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse de chaque DQE - Analyse du DQE n°1 - Recouvrement, prise en charge et réversibilité (5 points) - Analyse du DQE n°2 - Maintenance annuelle récurrente (20 points) - Analyse du DQE n°3 - Interventions (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°4 - Pièces de rechange (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°5 - Achat de prestations (Prestations subsidiaires) (4 points) - Analyse du DQE n°6 - Outils GMAO (Prestations subsidiaires) (1 point)

Valeur fixe (total) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : SPM - DSAF

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Clos et Couvert (Couvertures, chenaux et gouttières)

Description : Clos et Couvert (Couvertures, chenaux et gouttières)

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50710000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques et mécaniques de bâtiment

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,653,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Conformément à l'article R2185-1 du Code de la commande publique, le présent lot 5 de la procédure a été déclaré sans suite pour motif d'infructuosité, notamment : absence de candidature et/ou offre remise(s) dans les délais. Le présent d'attribution concerne les lots 1 à 4.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère A1 : Qualité de la stratégie de maintenance et d'exploitation - 20 points Description des méthodes et moyens mis en place pour le déploiement du marché, le démarrage de la maintenance et la qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Projet de plan de réversibilité et qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Organisation, processus et gammes des opérations de maintenance préventive et corrective (dont plan de maintenance détaillé, part du préventif et du correctif, gestion des interventions et dépannages, gammes de maintenance) (8 points) Sous-critère A2 : Qualité et pertinence de l'organisation des moyens humains (20 points) - Composition des équipes spécifiquement dédiées et qualité des profils proposés et pilotage des équipes et gestion de la sous-traitance (8 points) - Organisation de l'astreinte et des relais (6 points) - Moyens mis en place pour pérenniser les effectifs alloués aux sites et plans de montée en compétence et connaissance des techniciens (6 points) Sous-critère A3 : Qualité du suivi des prestations (10 points) - Engagements de résultats sur les indicateurs (4 points) - Moyens techniques et technologiques mis en oeuvre pour suivre les prestations (GMAO, système de reporting, outils complémentaire de suivi de maintenance, traçabilité etc.) (3 points) - Supports documentaires et exemples de livrables (cahiers de maintenance, carnets de bords, fiches d'entretien, ...) (3 points) Sous-critère A4 : Démarche environnementale (10 points) - Durabilité et qualité des fournitures et pièces et gestion des déchets dans le cadre des prestations de maintenance (5 points) - Inscription dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale dans les perspectives d'évolution du parc à maintenir (5 points)

Valeur fixe (total) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse de chaque DQE - Analyse du DQE n°1 - Recouvrement, prise en charge et réversibilité (5 points) - Analyse du DQE n°2 - Maintenance annuelle récurrente (20 points) - Analyse du DQE n°3 - Interventions (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°4 - Pièces de rechange (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°5 - Achat de prestations (Prestations subsidiaires) (4 points) - Analyse du DQE n°6 - Outils GMAO (Prestations subsidiaires) (1 point)

Valeur fixe (total) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Petit entretien technique et second oeuvre (stores, fenêtre, portes, mobiliers, quincaillerie, serrurerie etc.)

Description : Petit entretien technique et second oeuvre (stores, fenêtre, portes, mobiliers, quincaillerie, serrurerie etc.)

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,620,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Conformément à l'article R2185-1 du Code de la commande publique, le présent lot 6 de la procédure a été déclaré sans suite pour motif d'infructuosité, notamment : absence de candidature et/ou offre remise(s) dans les délais. Le présent d'attribution concerne les lots 1 à 4.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère A1 : Qualité de la stratégie de maintenance et d'exploitation (20 points) Description des méthodes et moyens mis en place pour le déploiement du marché, le démarrage de la maintenance et la qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Projet de plan de réversibilité et qualité du calendrier prévisionnel associé (6 points) - Organisation, processus et gammes des opérations de maintenance préventive et corrective (dont plan de maintenance détaillé, part du préventif et du correctif, gestion des interventions et dépannages, gammes de maintenance) (8 points) Sous-critère A2 : Qualité et pertinence de l'organisation des moyens humains (20 points) - Composition des équipes spécifiquement dédiées et qualité des profils proposés et pilotage des équipes et gestion de la sous-traitance (8 points) - Organisation de l'astreinte et des relais (6 points) - Moyens mis en place pour pérenniser les effectifs alloués aux sites et plans de montée en compétence et connaissance des techniciens (6 points) Sous-critère A3 : Qualité du suivi des prestations (10 points) - Engagements de résultats sur les indicateurs (4 points) - Moyens techniques et technologiques mis en oeuvre pour suivre les prestations (GMAO, système de reporting, outils complémentaire de suivi de maintenance, traçabilité etc.) (3 points) - Supports documentaires et exemples de livrables (cahiers de maintenance, carnets de bords, fiches d'entretien, ...) (3 points) Sous-critère A4 : Démarche environnementale (10 points) - Durabilité et qualité des fournitures et pièces et gestion des déchets dans le cadre des prestations de maintenance (5 points) - Inscription dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale dans les perspectives d'évolution du parc à maintenir (5 points)

Valeur fixe (total) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse de chaque DQE - Analyse du DQE n°1 - Recouvrement, prise en charge et réversibilité (5 points) - Analyse du DQE n°2 - Maintenance annuelle récurrente (20 points) - Analyse du DQE n°3 - Interventions (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°4 - Pièces de rechange (Prestations subsidiaires) (5 points) - Analyse du DQE n°5 - Achat de prestations (Prestations subsidiaires) (4 points) - Analyse du DQE n°6 - Outils GMAO (Prestations subsidiaires) (1 point)

Valeur fixe (total) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être

exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SPM - DSAF

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 41,075,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,035,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SEEM

Offre :

Identifiant de l'offre : SEEM

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 1 - 23_BAM_011_M01

Titre : Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC) et Plomberie

Date de conclusion du marché : 05/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SPM - DSAF

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,011,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ERIS

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : CHUBB FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : ERIS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 3 - 23_BAM_011_M03

Titre : Détection et protection incendie (SSI et ELI)

Date de conclusion du marché : 05/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SPM - DSAF

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 13,418,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNEF

Offre :

Identifiant de l'offre : SNEF

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 2 - 23_BAM_011_M02

Titre : Électricité (Courants fort et faible)

Date de conclusion du marché : 05/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SPM - DSAF

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,338,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RUANO CAPSYS FERMETURE

Offre :

Identifiant de l'offre : RUANO CAPSYS FERMETURE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 4 - 23_BAM_011_M04

Titre : Ouvertures motorisées, portes et portail automatiques

Date de conclusion du marché : 05/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SPM - DSAF

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SPM - DSAF

Numéro d'enregistrement : 12000103700023

Adresse postale : 20 avenue de Ségur

Ville : Paris cedex 07

Code postal : 75007

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Bureau des achats ministériels

Adresse électronique : bam.oe@pm.gouv.fr

Téléphone : 0142758000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0009

Nom officiel : CHUBB FRANCE

Numéro d'enregistrement : 70200052201044

Adresse postale : Parc Saint-Christophe Avenue de l'entreprise bâtiment Magellan

Ville : CERGY PONTOISE

Code postal : 95865

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Sous-traitant

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SEEM

Numéro d'enregistrement : 31719361300070

Département : 21, rue Georges Méliès

Ville : CORMEILLES EN PARISIS

Code postal : 95240

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : seem@fareneit.fr

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : ERIS

Numéro d'enregistrement : 30827608800074

Adresse postale : 21, rue Georges Mélès

Ville : IVRY SUR SEINE

Code postal : 94200

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : sav-admin@eris-dl.com

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SNEF

Numéro d'enregistrement : 05680065900155

Adresse postale : 5 rue Claude Bernard

Ville : MAUREPAS

Code postal : 78370

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : tdc.maintenance.saintquentin78@snef.fr

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0007

Nom officiel : RUANO CAPSYS FERMETURE

Numéro d'enregistrement : 39169439700039

Adresse postale : 69 Rue de Paris

Ville : CROISSY BEAUBOURG

Code postal : 77183

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : 12000009600020

Adresse postale : 6 rue Louise Weiss

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccra.daj@finances.gouv.fr

Téléphone : 0144970422

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradmin.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 13c3e393-ee1c-4356-896a-b76f60f5d2a9 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/09/2024 à 14:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2024